

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 juillet 2024 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2024 07 15 -01- MARCHES PUBLICS – Réhabilitation du monastère en vue de la création d'un lieu d'exposition « le secret des temps » - Attribution des marchés de travaux lot 04 MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 05/07/2024
En exercice : 33	
Présents : 25	Affichage de la convocation : 09/07/2024
Pouvoirs : 05	
Votants : 30	Affichage du compte rendu : 16/07/2024
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
M Stéphane GILLET Donne pouvoir à Mme Aline Durand Mme Danielle CHARVOLIN donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD	
Absents ou excusés :	
Mme Chantal BERTHILLON M Jean-Pierre NEMOZ M Joao DA ROCHA	

Mme Fatima FERNI est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose qu'à la suite d'une déclaration d'infructuosité du lot 4 MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES, une nouvelle consultation a été lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Procédure

Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet de la commune le 6 juin 2024. La date limite de remise des offres a été fixée au 27 juin 2024 à 12 heures.

4 plis ont été déposés avant la date limite de réception des offres.

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2024 et au vu du rapport d'analyse des offres, la commission a émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant marché
4	MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES	SMC JOURNET	66 381 €

Le récapitulatif de l'opération est le suivant :

LOT	DENOMINATION	ENTREPRISE	Montant € HT	Estimation € HT
1	DESAMIANTAGE	FEDD	5 670,00 €	10 800,00 €
2	DEMOLITION MAÇONNERIE AMENAGEMENTS EXTERIEURS	BADOUT	115 080,50 €	68 000,00 €
3	ETANCHEITE - BARDAGE VENTILE	AJ plomberie zinguerie	17 642,90 €	21 850,00 €
4	MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES	SMC JOURNET	66 381,00 €	52 500,00 €
5	PLATRERIE PEINTURE CARRELAGE FAIENCE	F&A	68 588,75 €	78 000,00 €
6	REVETEMENTS DE SOLS MINCES	COURBIERE	12 264,40 €	16 500,00 €
7	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE DIRECT	PHEBUS	56 583,88 €	62 100,00 €
8	PLOMBERIE VENTILATION	CVC EVOLUTION	35 135,00 €	35 600,00 €
9	CHAUFFAGE RAFRAICHISSEMENT	CVC EVOLUTION	31 920,00 €	35 200,00 €
			409 266,43 €	380 550,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission marchés publics,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

29 suffrages exprimés :

24 Voix Pour ; 5 Contre ; 1 Abstention

MAJORITÉ des suffrages exprimés

ATTRIBUE le marché de travaux de l'opération pour la réhabilitation du monastère en vue de la création d'un lieu d'exposition « le secret des temps » à l'entreprise SMC JOURNET pour un montant de 66 381 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY ledit marché avec l'entreprise attributaire.

DIT QUE les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget principal 2024

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

17/09/24
et de la publication en mairie le

La secrétaire
Fatima FERNI

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

